



**PROCES VERBAL
N° 39/CNCMP/2013**

L'an deux mille treize et le lundi 24 juin à 12 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

Etaient présents:

- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibetly, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP

Etait absent :

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES
INFRASTRUCTURES**

1°-Examen de la lettre N°314/CPMP/SI reçue le 18 juin 2013, demandant l'approbation du DAO de fourniture d'un système d'atterrissage aux instruments (ILS).

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit DAO qui doit être corrigé en prenant en considération les observations de la CNCMP en annexe et soumis à nouveau pour approbation.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA DPEF

2°-Examen de la lettre N°86/CPMP/DPEF reçue le 23 juin 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres relatives à l'acquisition de matériel de laboratoires destiné à la faculté des sciences techniques de l'université de Nouakchott.

Décision

Sur la base du complément d'informations fournie, la CNCMP :

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

1. *Approuve la proposition d'attribution du lot 1 au soumissionnaire NEO-TECH pour un montant de 464.327,50 Euro et un délai d'exécution de 4 mois sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*
2. *N'a pas d'objection sur la décision de rendre infructueux le lot 2 du DAO ;*

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

3°-Examen de la lettre N°126/CPMP/SsouV reçue le 20 juin 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt relatives à l'alimentation en Eau potable de la zone Nord.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation et liste restreinte qui en découle.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

4°-Examen de la lettre N°303/CPMP/SS reçue le 10 juin 2013, demandant l'approbation des projets de marché relatifs à la :

1. *fourniture de 162 motos à 04 roues pour les structures de santé des Wilaya de la zone pilote de l'accélération des OMD santé ;*
2. *fourniture d'équipements médicaux type pour 08 centres de santé de type B et 10 postes de santé ;*
3. *fourniture, installation et mise en service d'équipements médicaux pour les structures de santé des Wilaya de la zone pilote de l'accélération des OMD santé.*

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits projets de marché :

1. *à Ets ABDELLAHI HAMZA pour un montant de 176.978.800 UM et un délai d'exécution de 30 jours.*
2. *Attribué comme suit :*
 - *Lot 1 : à CDI pour un montant de 143.460.737 UM TTC et un délai d'exécution de 60 jours ;*
 - *Lot 2 : à l'Ets SOC pour un montant de 52.928.000 UM TTC et un délai d'exécution de 60 jours.*

3. *Attribué comme suit :*

Four handwritten signatures in blue ink are visible at the bottom of the page, corresponding to the 'Attribué comme suit' section. The signatures are stylized and appear to be initials or names.

- Lot 1 : à AFRIMED EMEL Pharma pour un montant de 229.824.285 UM TTC avec un délai d'exécution de 45 jours.
- Lot 2 : à NOSOMACI pour un montant de 128.304.416 UM TTC avec un délai d'exécution de 45 jours.
- Lot 3 et 4 : à KING PHARMA pour les montants respectifs de 430.5494.547 UM TTC et 31.190.400 UM TTC et un délai d'exécution de 45 jours.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

5%-Examen de la lettre N°340/CPMP/SR reçue le 13 juin 2013, demandant la remise des pénalités de retard appliquées à la SOBIMA-TP dans le cadre des marchés de réalisation :

- de réseaux d'irrigation et de construction d'un réservoir à Nouadhibou.
- de réseaux d'irrigation d'un réservoir à Boulenoir.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite demande de remise de pénalités de retard appliquées à l'entreprise SOBIMA-TP dans le cadre des marchés en question.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



Les membres du Comité Permanent

Brahim Ould Hamed

Yacoub Ould Haibetly

Ciré Amadou

Raifa Mint Kassim